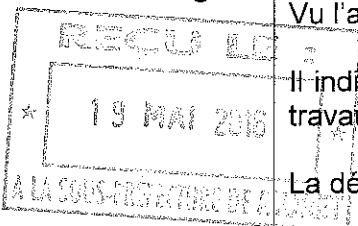


<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 18 Procurations : 4 Absents : 7 Votants : 22 Pour : 22</p>	<p>L'an deux mille seize, le onze mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 3 mai 2016</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Andrée ESCAICH à Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET à Alain PACE, Alain VIDAL à Line DELHON, Jennifer DURAND à Manuel SOLSONA.</p> <p>ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Corine CORDELIER, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Eva FLORES</p> <p>Secrétaire de séance : Dominique ALM</p>	
<p>N° 4370</p> <p>OBJET :</p> <p>Demande de subvention régionale travaux de restauration de l'église</p> 	<p>Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de travaux de réfection des corniches, balustrade, ornements en pierre, mise en accessibilité, élaboration de confortement du clocher et ravalement des façades en briques de l'église St Blaise et St Roch.</p> <p>Vu la décision 2014-34 du 17 septembre 2014 portant désignation du maître d'œuvre de l'opération ;</p> <p>Vu l'avant projet définitif présenté en mars 2016 ;</p> <p>Il indique que le permis de construire va être déposé et le marché de travaux lancé.</p> <p>La dépense pour ces travaux sera de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 404.662,59 € HT pour les travaux - 39.496,32 € HT pour la maîtrise d'œuvre <p>Soit un total de 444.158,91 € HT (532.990,69 € TTC)</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve le projet de travaux de réfection des corniches, balustrade, ornements en pierre, mise en accessibilité, élaboration de confortement du clocher et ravalement des façades en briques de l'église St Blaise et St Roch pour un montant total de 444.158,91 € HT (532.990,69 € TTC).

	<ul style="list-style-type: none">• Charge Monsieur Le Maire de solliciter auprès du Conseil Régional, la subvention la plus élevée possible pour l'aider au financement de cette opération.• Dit que la somme nécessaire au financement de ces travaux est inscrite au budget communal, opération 65, chapitre 21.• Précise que Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 19 MAI 2016</p> <p>Affiché le : 19 MAI 2016</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 13 mai 2016</p> <p>Le Maire, Alain PACE</p> 